



De la psychiatrie du Nord Pas de Calais

A

Madame Marisol Touraine
Ministre des Affaires Sociales et de la Santé

Vendredi 22 juin 2012

Madame le Ministre,

Le gouvernement qui vous a précédé a décidé de réaliser un plan d'économies sur la dotation annuelle de fonctionnement de la Psychiatrie : le taux directeur de 1,08 % a été ramené à 0,45 %.

Dans la région Nord Pas de Calais ce plan d'économies a été accentué par l'ARS, qui, par une ponction supplémentaire, a octroyé pour **la première fois dans l'histoire de la psychiatrie un budget négatif** à moins 0,33 %.

Si la mesure d'économie nationale nous apparaît totalement injustifiée eu égard à l'augmentation continue de la morbidité psychiatrique, cette mesure **discriminatoire au regard de la situation des autres régions de France est pour nous totalement inacceptable.**

En effet tous, élus, syndicats, associations d'usagers, font le constat catastrophique **d'une surmortalité et d'un recours aux soins tardif dans notre région**, qui est la cause première d'une aggravation des pathologies qui elle-même provoque en retour **un surcoût pour les dépenses de santé.**

L'ARS 59/62 que nous avons rencontrée le 12 juin dernier à l'occasion d'une mobilisation unitaire nous indique que le gel de l'ONDAM pénalise doublement notre région qui cumule à la fois les plus mauvais indicateurs de santé et est donc plus pénalisée par le gel de l'ONDAM et **qu'en conséquence elle n'a aucune marge de manœuvre qui permette de libérer des crédits de la dotation annuelle de financement.**

Nous ne pouvons accepter la **mécanisme comptable pénalisante et aveugle** d'une tarification à l'activité qui fausse la réponse de santé et pénalise les malades. Cette tarification à l'activité est d'ailleurs elle-même faussée puisqu'elle ne prend pas en compte la réalité de l'activité à cause du plan d'économies. **Son extension programmée à la psychiatrie est pour nous une aberration totale.**

Nous **refusons toute concurrence** des secteurs de psychiatrie entre eux, nous **refusons toute concurrence** de la psychiatrie avec l'hôpital général, car nous croyons sincèrement que la santé n'est pas une marchandise et que l'hôpital n'est pas une entreprise.

C'est pourquoi Madame le Ministre, après avoir entendu votre attachement à l'égalité d'accès aux soins de tous les citoyens, après vous avoir entendu sur la disparition des inégalités territoriales de santé **nous vous demandons d'annuler le plan d'économie supplémentaire, injuste et discriminant dont fait l'objet la psychiatrie du Nord Pas de Calais** et qu'ont mis en place vos prédécesseurs.

Mais au-delà, la revendication que portent en commun nos diverses organisations ne se résume pas à la simple annulation du plan régional d'économie.

Nous souhaitons que s'ouvrent des négociations, y compris en votre présence pour que la Psychiatrie régionale bénéficie des moyens supplémentaires, nécessaire à l'accomplissement de ses missions, capable de répondre aux besoins de nos populations

Espérant une réponse positive de votre part, nous vous prions d'accepter Madame la Ministre d'accepter l'expression de nos meilleures salutations.